



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

Assemblée Générale Ordinaire Fédération française de Jeu de Balle au Tambourin du 09 Novembre 2019 à Gignac

Statut du compte rendu : Projet pour avis Validé pour diffusion Approuvé définitivement

Clubs présents ou représentés : AST Aigues Vives, Tambourin Club Aniane, Tambourin Club Balarucois, Beauvais OUC, Bellovaque, Tambourin Club Bessan, Pelote Club Beuvrages, Club Omnisport Castelnaulais, Tambourin Club Caussenard, A.S Cazouls d'Hérault, Tambourin Club Cournonsec, Tambourin Club Cournoterralais, Association Florensacoise de Tambourin, Tambourin Club Gignacois, Gignac Tambourin Club, U.S.G Tambourin, Tambourin Club Jacou, Sport Tambourin Capellois, COLC La Penne sur Huveaune, Tambourin Club Lavérunois, Tambourin Club des Pennes Mirabeau, ASSE-CMCAS, Tambourin Club Mézois, TC Monceaux sur Dordogne, Sport Tambourin Club Montpellier, Avenir Narbonne Olympique Tambourin , Tambourin Club Londonien, Etoile Sportive Paulhanaise Tambourin, Tambourin Club Pignanaï, Union Sportive Poussan, Tambourin Club Saint Jean de Cuculles, Sport Club Saint Georgien, Foyer Rural Saint Mathieu, Tambourin Saint Ponais, Union Sportive Usclasiennne, Tambourin Club Vendargues, Vendémian Tambourin, Tambourin Club Viols le Fort, Tambourin Club Teyran

Instances présentes ou représentées : CD11, CD59, CD34, CD13, Ligue OCCITANIE, Ligue PACA

Clubs absents : Argentat, Sport Tambourin Axonais, Mescl'oc, Tambourin Club Montarnéen

Instances absentes : CD60- CD19

Ordre du jour :

- 1/ Election du représentant de joueurs de Nationale au Comité Directeur (Ajourné faute de candidat)
- 2/ Compte rendu moral du Président de la FFJBT (vote)
- 3/ Rapport d'activité des différentes commissions
- 4/ Bilan financier de la saison 2018– 2019 (vote)
- 5/ Budget de la saison 2019– 2020 (vote)
- 6/ Questions diverses

Identification du quorum :

- 46 représentants (2028 voix) sont présents sur 52 (2214 voix) convoqués.

Le quorum étant atteint, Yvan BUONOMO, Président de la Fédération ouvre la séance de l'assemblée générale ordinaire par la mise en place de la Commission Electorale.

Mise en place de la Commission Electorale

Conformément à l'article 19 des statuts, la Commission Electorale veillera à la régularité des votes lors de cette Assemblée Générale Ordinaire.

La Commission se compose d'un président, et de deux assesseurs. Marc Ferrières est le Président et ses assesseurs sont Serges Portales et Sylvain Léger.

1. Election du Représentant de joueurs de Nationale au Comité Directeur

Lors de l'assemblée générale électorale de novembre 2016, le poste au sein du Comité Directeur de représentant des « joueurs de Nationale » a été laissé vacant faute de candidats. L'appel à candidature réalisé les 2 précédentes saisons tout comme celui réalisé pour cette assemblée générale 2019 est resté sans candidat. Le Président de la fédération déplore qu'aucun joueur de Nationale ne se soit présenté pour défendre et garantir les intérêts de ses pairs au sein du Comité Directeur. Malheureusement, il faudra faire sans encore une année.

2. Rapport Moral présenté par Yvan Buonomo, Président de la Fédération.

« Comme tous les ans l'AG est le moment de faire 1 bilan de la saison écoulée et de réfléchir à la façon d'aborder la saison suivante.

Pour cette année écoulée nos efforts se sont principalement portés sur la Fabrique ce qui a porté ses fruits et obtient un bilan positif, j'aurai l'occasion de vous donner les détails un peu plus tard.

Mais également un ample effort sur le redressement financier de la mutuelle la Fédération (MDS), nous vous en avons informé lors de la précédente AG, la Fédération a été soumise à un rappel à cotisation de l'assurance MDS un échéancier a été mis en place afin d'absorber cette dette.

A ce jour j'ai le plaisir de vous informer que la Fédération a soldé sa dette.

Comme vous le savez les subventions destinées aux associations s'amenuisent au fil des années, Un important travail de maintien du partenariat auprès du Ministère a eu lieu je remercie Mme Rosette Trujillo et Mr Thierry ALIGNAN pour son action menée auprès du département.

En tant que Président de la Fédération j'ai opté pour une totale transparence avec les clubs et a décidé de repartir sur des bases solides afin de porter notre sport le plus loin possible.

Le bilan comptable ne reflète malheureusement pas les efforts fournis.

Ce résultat s'explique par un remboursement de dette (MDS) ainsi que d'une subvention mise au budget prévisionnel mais que qui nous a pas été accordé (Haut Niveau).

Une gestion raisonnable dans les futurs projets ainsi que le dynamisme des bénévoles qui est indispensable dans la gestion des affaires courantes de la Fédération, nous assurons espérons-le un bilan positif en 2020.

Objectifs saison à venir :

1 /L'augmentation du nombre de licenciés que nous enregistrons laisse voir une baisse inquiétante du nombre de licenciés jeunes.

Plusieurs actions seront menées afin d'augmenter le nombre de nos jeunes joueurs, tel qu'un choix réfléchi des lieux de grosses manifestations pouvant toucher un public qui ne connaît pas encore notre sport.

2/La continuité des sessions de formation afin de proposer des cours de qualité dans l'ensemble des clubs.

3/Un soutien plus présent aux clubs face aux élus pour l'obtention de créneaux horaires dans les gymnases et de marquage pour le jeu de balle au tambourin.

La saison 2019/2020 sera basée sur la poursuite des actions déjà engagées avec une orientation sur la recherche de nouveaux partenariats privés.

Je tiens à remercier Mme TRUJILLO Rosette pour son travail effectué au sein de la Fédération lors de Congés Maternité de Virginie.

Je vous rappelle que la prochaine Assemblée Générale sera une Assemblée Elective, toute déclaration de candidature est adressée par courrier recommandé ou déposée en main propre au secrétariat de la Fédération avant le 30 septembre 2020 comme le prévoit nos statuts (art 11-2-3-2)

Merci à tous les membres du Comité Directeur pour le travail accompli. »

Le Rapport Moral du Président de la FFJBT est mis aux votes.

Nombre de voix exprimées : 2028

OUI / Avis favorable :	1566 voix (77.2%)
NON / Avis Défavorable :	333 voix (16.4%)
Nul ou abstention :	129 voix (6.3%)

L'Assemblée Générale adopte le Rapport Moral du Président de la FFJBT à la majorité.

3. Bilan des Commissions :

A. Commission statutaire

a. Commission Formation (rapporteur Yvan BUONOMO)

« La Commission est composée de 2 formateurs Mme Célia Delanoy et Mr Gautier Vidal. Durant la saison 2018/2019 il y a eu 2 sessions de formation au Brevet d'Educateur 1^{er} degré à Cournonterral et Poussan.

Au total 13 candidats et 12 admis.

Les dates des prochaines sessions vont être très prochainement transmises.

Les formateurs travaillent sur le recensement des clubs qui ne possèdent pas d'éducateur afin que ceux-ci puissent être en règle avec le règlement fédéral. »

b. Commission Juges et Arbitres (rapporteur Yvan BUONOMO en l'absence du Président de la commission Célestin ELICES)

« Une saison tant bien que mal

A ce jour 82 arbitres officiels disposent d'une licence et sont en capacité d'arbitrer

Au cours de la saison 2018/19, il y a eu 265 matchs (tous confondus Championnat, coupes) qui ont nécessité la désignation d'un arbitre officiel.

J'ai effectué 18 changements de dernière minute (contre 48 l'an dernier et 8 l'année avant).

Même si la situation s'est améliorée, certains arbitres s'inscrivent encore sur le doodle et sont indisponibles une fois leur convocation reçue.

La session d'examen d'arbitre 2019 a eu lieu le 8 mars pour la préparation à l'examen et le 15 mars pour l'examen écrit. Sur 14 candidats 13 ont été reçus et 1 ne s'est pas présenté.

Tout arbitre qui n'a pas renouvelé sa licence cette année devra automatiquement repasser l'examen (Art 48.2 et 48.3 du règlement intérieur).

A noter les dates du prochain examen :

A Gignac la Nerthe :

- Samedi 16 novembre 2019

Dans l'Hérault :

- Le 6 mars 2020 : préparation,
- Le 13 mars 2020 : examen écrit

Concernant les obligations d'arbitrage faites aux clubs de Nationale en Extérieur, il y a eu cette saison 1 club en infraction d'arbitrage.

Je tiens enfin à remercier Rosette TRUJILLO pour son aide pour la recherche d'arbitre et son travail au sein de la fédération. »

c. Commission Médicale

La commission médicale n'est pas encore constituée.

B. Commission Facultatives

a. Commission Organisation des Compétitions Nationales : (rapporteur Philippe GOUNEAUD)

« Stabilisation de la formule des championnats extérieurs

Depuis 2 saisons, une nouvelle organisation des calendriers des championnats extérieurs a été mise en place avec désormais 12 équipes en Nationale 2 réparties en 2 poules sur la phase régulière et la création d'un trophée Condor N2, compétition organisée sur un format Coupe permettant de faire la promotion des tambourins Condor fabriqués par la Fabrique. Les championnats de N1 ont également été réorganisés (en partie à la demande des clubs) avec le retour de la phase régulière et des poules de champions et de maintien, le calage de la Supercoupe le 15 août et le basculement des phases finales de Coupe de France en fin de saison. Cette formule semble aujourd'hui satisfaire l'ensemble des clubs et sera maintenue la saison prochaine.

Du côté des résultats, la commission tenait à féliciter une nouvelle fois les équipes championnes. A ce sujet, comme vous avez pu le constater très certainement, les efforts ont été faits pour récompenser les équipes championnes dès la fin de la dernière rencontre de championnat, ceci afin de permettre aux champions de pouvoir fêter pleinement leurs titres en soulevant la coupe. Ceci nous a semblé important pour assurer la promotion du sport tambourin auprès des partenaires et des médias. Chez les filles Notre Dame de Londres accroche un 3ème championnat consécutif (le 12ème de l'histoire du club). Les Londraines s'adjugent également la Coupe de France et réalisent ainsi un doublé tout comme les garçons de Cournonterral, qui remportent la Coupe de France et le Championnat 25 saisons après leur dernier titre. Les Verts ont d'ailleurs presque tout raflé cette saison avec la Supercoupe homme et le championnat de Nationale 2. Seuls Vendémian (Supercoupe Féminine) et Cazouls d'Hérault (Trophée Condor) ont réussi à vaincre les équipes Londraines et Cournonterralaises.

Evolution nécessaire pour les championnats en salle

Maintenant que la formule en extérieur est stabilisée, la commission va s'attacher à faire évoluer le format du championnat de France en Salle. Le développement du tambourin passera par la salle et une évolution des formules, depuis les championnats Départementaux, est indispensable. Les effectifs de licenciés compétition en salle ont évolué de près de 42 % depuis la saison 2013/2014. Les pistes de réflexion s'orientent vers :

- L'intégration d'un niveau Ligue entre les niveaux Départementaux et Nationaux, sans pour autant compromettre les exigences qualitatives des championnats Départementaux, notamment le championnat de l'Hérault.
- La révision de la formule de qualification et d'organisation générale des championnats Nationaux

Il ne s'agit pour l'instant que de pistes de réflexion qui seront débattues et validées en commission élargie dans les prochains mois en associant toutes les instances.

Je profite de l'occasion de faire ce bilan pour informer les clubs qui participeront au prochain championnat de France de la validation par le Bureau Directeur de la mise en place d'une trame fixe qui fixera à l'avance l'ordre des matchs. Il appartiendra dès lors aux équipes de prendre toutes les dispositions nécessaires pour s'adapter au calendrier et non l'inverse. Aucune dérogation ou modification de planning ne sera possible.

D'un point de vue sportif, la commission souhaitait revenir sur la saison exceptionnelle réalisée par les joueuses de Paulhan (leur premier titre Européen) et Cournonterral qui ont tout remporté (championnats Départementaux, Nationaux et Européens). A noter chez les jeunes, le titre National décroché par le club des Pennes Mirabeau en Benjamin. Le palmarès étant complété par Grabels en Cadets, Poussan en Minimes et Cournonterral en Poussins. »

b. Haut- Niveau (rapporteur Yvan BUONOMO)

« 1/ COUPE d'Europe des Clubs janvier 2019 au Portugal

Je félicite les clubs de Cournonterral et de Paulhan pour leur titre de Champion d'Europe et les clubs de Florensac et Poussan pour leur place sur le podium.

Florensac second et Poussan troisième.

Nous avons été agréablement surpris par la réception des Portugais qui ont tout fait pour nous mettre à l'aise et nous les en remercions.

2/ COUPE DE L'AMITIE France /Italie - Aout 2019

La Coupe de l'Amitié s'est déroulée en Italie à Costermano sul Garda nos amis transalpins ont excellé cette année lors de ces rencontres. Les équipes tricolores ont enregistré 8 défaites en autant de rencontres :

Les entraîneurs :

- - 14 ans garçons : Frédéric Gounel et Mathieu Arrazat
- Les moins de 16 ans Mickael Levis et Daniel Galant
- M18 garçons Patrick Bourniquel
- Les filles Patrice Charles et Florence Atger

D'une manière générale, il est mis en évidence un problème de vivier entre les deux nations notamment sur les moins de 18 ans. Chez les filles, l'entraîneur Italien disposait de deux équipes homogènes dans son effectif alors que du côté tricolore, une seule équipe type était possible. Chez les moins de 18 ans, les présélections Italiennes se sont faites avec 35 jeunes. Patrick Bourniquel n'a pu constituer son groupe qu'avec les 6 jeunes de moins de 18 ans disponibles. Pour les deux autres catégories, nos sélections étaient quasi exclusivement constituées de premières années alors que les équipes Italiennes étaient essentiellement composées de seconde année.

Le point positif malgré ces résultats sportifs décevants réside dans l'attitude des jeunes, irréprochable tant pendant la préparation que pendant la compétition. »

c. Commission Règlement, technique et homologation des aires de jeu (rapporteur Thierry ALIGNAN)

« Cette année 2019 a été l'occasion d'apporter essentiellement des ajustements sur les règlements intérieurs et sportifs.

En synthèse pour l'essentiel :

- *Modification des modalités d'application des forfaits pour une meilleure application de la règle*
- *Redéfinition des modalités d'application des cartons pour une meilleure lisibilité et mise en application de la règle*
- *Création de la licence « compétition cordier » ; sorte de double licence permettant à un joueur d'évoluer exclusivement à la corde en série supérieure sans décompte de surclassement.*

Une nouvelle feuille de match est également entrée en vigueur. Une évolution mineure a été approuvée dernièrement intégrant la possibilité d'inscrire désormais un entraîneur adjoint. Une attention particulière sera apportée la saison prochaine sur le remplissage des feuilles de match. En 2018, un contrôle systématique de toutes les feuilles avait permis de retrouver une situation à peu près conforme. Cette opération de contrôle n'a pas été renouvelée en 2019, et la situation s'est à nouveau rapidement dégradée.

Je voulais également revenir sur « l'obligation éducateurs » mise en place depuis la création du nouveau diplôme il y a 3 saisons. Je vous rappelle les dispositions règlementaires prévues (article 27-2 du règlement intérieur), sachant que peu de clubs sont aujourd'hui en règle.

« Tout club affilié disposant au minimum d'une équipe en compétition (salle et/ou extérieur, quel que soit le niveau ou la série) devra disposer :

- *d'un éducateur 1er degré licencié au club*
- *D'un éducateur 1er degré supplémentaire par tranche de 50 licenciés (Licences compétition salle et extérieur cumulées).*

La mise en application de cette disposition se fera selon le calendrier suivant :

- Au plus tard à l'issue de la saison 2018/2019 (celle qui s'est donc terminée le 30 septembre 2019) : chaque club affilié devra disposer d'au moins 1 éducateur 1er degré
- Au plus tard à l'issue de la saison 2019/2020 : respect des obligations générales pour l'ensemble des clubs. »

Le règlement précise également qu'« En cas de non-respect des obligations « éducateurs » faites aux clubs au terme de la saison 2019/2020 et suivantes, les clubs en infraction s'exposent aux sanctions suivantes :

Application d'une sanction financière (200 €).

Impossibilité pour l'ensemble des équipes du club d'accéder aux séries supérieures tant que l'obligation ne sera pas remplie. »

2019 a également été l'occasion de voter un nouveau règlement disciplinaire et d'installer deux nouvelles commissions (de discipline et d'appel) ayant désormais un fonctionnement indépendant des instances dirigeantes. Ce nouveau Règlement Disciplinaire, je vous invite à en prendre connaissance et à le diffuser largement auprès de vos licenciés. Il intègre désormais une annexe de codification des sanctions en fonction des fautes commises. Même si les premières décisions prises par la commission de discipline ont été plutôt indulgentes (et la commission dispose de cette latitude dans ces décisions). Je vous invite également à vous mobiliser afin d'intégrer la commission de discipline. Que celles et ceux qui souhaitent s'investir pour cette dernière année de mandat se manifestent auprès de la fédération, vous serez accueilli avec bienveillance.

La commission que je préside a également pour champ d'action l'homologation des aires de jeu. Mon objectif pour cette dernière année de mandat est de mettre en place un protocole d'homologation des aires de jeu permettant aux clubs de faire « reconnaître » l'existence des terrains de tambourin en extérieur auprès de leur municipalité et d'appuyer ainsi leur existence et accompagner, le cas échéant, les projets d'amélioration ou de rénovation des infrastructures.

Pour finir, je souhaitais vous faire part d'une certaine lassitude. Cela fait 3 ans maintenant que j'ai pris ces fonctions au sein du Comité Directeur et j'ai depuis essayé de porter ce projet avec passion, toujours avec l'objectif de faire avancer et progresser notre sport, toujours en visant le respect de l'intérêt général. Je suis aujourd'hui las de voir le manque d'investissement et subir, tant à titre personnel que pour l'action collective portée par le Comité Directeur, des critiques, des suspicions, et même parfois des insultes. Tout cela bien sûr sans aucune implication au sein des instances (je prendrai simplement pour exemple l'absence de représentants de joueurs de Nationale au sein du Comité Directeur). Je terminerai en vous rappelant que la saison qui s'ouvre sera la dernière du mandat et je ne pourrai que vous inciter à vous mobiliser, à vous investir, au sein des instances, quelles qu'elles soient (Comité Départementaux, Ligues Régionales, Fédération...) pour faire avancer notre sport, pour le faire grandir. »

d. Commission France Tambourin (rapporteur Yvan BUONOMO)

« Je suis agréablement surpris par les résultats de la Fabrique qui sont positifs et j'ose espérer que cela perdurera.

Je remercie les clubs qui ont su faire confiance à Boris en se fournissant à NOTRE Fabrique.

Je vous incite vivement à ne pas relâcher vos efforts pour pérenniser notre activité.

Cette saison a pourtant été perturbé par le manque de matière première (toile fine).

Nous travaillons sur la recherche d'un nouveau fournisseur de toile Fine.

FABRICATION	Saison 2017/2018	Saison 2018/2019
Réchappés	1123	1051
Neufs	3226	3620
TOTAL	4349	4671
Battoirs	170	201

322 tambourins de plus que la saison précédente soit une augmentation de 7.4% »

e. Commission Promotion et communication (rapporteur Christophe GARNIER)

« Bilan 2019

APPARITIONS TV 2019

- Weo TV (50 minutes d'émission) Championnat de France en salle
- TF1 (Reportage pendant les Masters 3M Cournonterral)
- France 3 Occitanie le 19/20 (Reportage pendant les Masters 3M Cournonterral)
- France 3 Provence-Alpes le 12/13



MIDI LIBRE

Articles hebdomadaires dans la page *Hérault Sport* gérée par Nathalie Hardouin

- Les mercredis ou jeudis
- Les vendredis page sport au féminin

125 articles (249 articles en 2018) dans la page *Sport Hérault du Midi libre* dont 4 pages complètes (11 en 2018) mais 9 demi-pages (2 en 2018).

156 articles dans les pages villages (182 en 2018)

Bravo aux clubs et correspondants locaux.

COMMUNICATION Fédération

Communiqués Hebdomadaires

- 193 communiqués diffusés les mardis avec l'aide et les informations de Thierry Alignan, Nicolas Terme et Célestin Elices.
- *Actualité Internationale*
 - *Maintenir l'image d'un développement Mondial
- *Actualité Nationale*
 - *Compétitions Nationales
 - *Equipes de France
- *Actualité Héraultaise*
 - *Conserver le lien quand l'actualité Nationale est faible

Les Médias de L'Hérault sont :

Midi Libre

France Bleu Hérault

** émission en direct de la maison des sports*

** direct pendant sportissime au Lac du Crès*

* vidéo aurore fait du sport (émission estivale avec Kevin Rigal)
 La Gazette de Montpellier
 Rodio Lengadoc (Philippe Carcasès)
 Radio Aviva (Sydney Bitton)
 Divergence FM (Olivier Nottale)
 Magazine de la Métropole 3M
 Magazine du Conseil départemental de l'Hérault

Nous sommes preneurs des actualités Départementales (Oise, Aude, Gard, Nord, Corrèze, Bouches du Rhône...) et des Ligues (Hauts de France, PACA et Occitanie).



Affiches FFJBT

Durant cette saison les points positifs sont les suivants :

- *ne pas avoir à tout créer dans l'urgence
- *Un processus de production d'affiche (délais et éléments à fournir)
- *Les photos sont celles de joueurs et joueuses françaises

OBJECTIFS 2019/2020

1 - S'appuyer sur les Comités Départementaux

- *Augmentation de la communication au niveau des différents comités et Ligues sur le site FFJBT

2 - Utiliser la marque « Condor »

- *Stratégie commerciale
- * Animation du logo pour amorcer les vidéos

3 - Etablir un plan de développement National

- *Travail sur un nouveau site FFJBT
- *Projet Fédéral

4 - Structurer la communication des compétitions

- *Présentation des équipes de France et mot des sélectionneurs afin de pouvoir suivre nos équipes dans les différentes compétitions Internationales.

5 - Coupe du Monde 2020

- *Travail de la commission sur un logo et animation

Atteindre un objectif de communication régulière sur nos différents supports de communication de la FFJBT est un point primordial pour les membres du bureau. »

B. Autres Commissions

a. Commission de discipline (rapporteur Fabienne HEREDIA)

« La commission de discipline a été mise en place le 31/05/2019

Elle était composée de 5 membres :

- Fabienne Hérédia (Présidente) - ES Paulhan Tambourin
- Stéphane Mauri - AS Cazoulines
- Jean-Christophe Pépin - TC Lavérunois
- Philippe Prats - AS Vendémian
- Christine Galant (Depuis le 20/07/2019) - US Grabels

Jean-Christophe Pépin a présenté sa démission à compter du 03/09/2019

La commission de discipline s'est réunie à 3 reprises afin d'instruire 5 dossiers

- 31/05/2019
- 15/06/2019
- 20/07/2019

12 personnes ont été entendues dans le cadre des instructions dont 5 joueurs, 4 arbitres et juges de ligne, 1 délégué fédéral et 2 dirigeants.

8 décisions ont été prises à l'encontre de 5 joueurs, 2 clubs et 1 dirigeant.

ES Paulhan Tambourin - joueuse	- 1 match de suspension avec sursis (Championnat de France en salle). Ferme si récidive avant la fin de la saison. - Sanction financière 30 €. - Courrier d'excuse ligue PACA.
TC Cournonsec - Joueur	- 2 matchs de suspension avec sursis (Championnat national extérieur 2019-2020). Ferme si récidive avant la fin de la saison. - Sanction financière 30 €.
Gignac TC - joueur	1 match de suspension avec sursis (Championnat national extérieur 2019-2020). Ferme si récidive avant la fin de la saison.
Gignac TC - joueur	Courrier d'avertissement pour comportement en violation de la morale sportive. Sanction si récidive.
Vendémian Tambourin - joueur	- travaux d'intérêt généraux : arbitrage 1 match – Finale de championnat 2019 extérieur cadet, sous la tutelle d'un arbitre membre de la commission ? Si non effectué, 2 matchs de suspension ferme pour le prochain match, même en 2020-21 au plus tard et même si changement de club. - sanction financière 30 €.

La Présidente sollicite vivement les représentants de Clubs a intégré les commissions de discipline et d'appel afin que l'effectif soit plus étoffé et que les décisions soient prises le plus impartialement possible. »

a. Commission de d'appel discipline

La commission d'appel discipline ne s'est pas réunie

b. Commission dopage

La commission dopage ne s'est pas réunie

c. Commission de d'appel dopage

La commission d'appel dopage ne s'est pas réunie

A l'issue de la présentation des rapports d'activité des différentes commissions, le Président présente l'ensemble des résultats nationaux Sénior, salle et extérieur.

A. Championnat de France en Salle 2018/2019

National Masculin

Champions de France : Cournonterral

Qualifiés pour la Coupe d'Europe : Cournonterral et Aigues Vives

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Cournonterral TC	56	14	14	0	0	182	51	131
2	Aigues Vives	44	14	9	0	5	165	110	55
3	Mèze	41	14	10	0	4	148	114	34
4	Florensac	40	14	9	0	5	150	107	43
5	Pennes Mirabeau	39	14	8	0	6	147	140	7
6	Beauvais OUC	23	14	3	0	11	94	163	-69
7	Beuvrages	23	14	3	0	11	81	157	-76
8	Gignac la Nerthe	14	14	0	0	14	57	182	-125

National Féminin

Championnes de France : Paulhan

Qualifiées pour la Coupe d'Europe : Paulhan et Poussan

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Paulhan	39	10	10	0	0	130	52	78
2	Poussan	33	10	8	0	2	122	76	46
3	Mèze	28	10	6	0	4	109	87	22
4	Pennes Mirabeau	23	10	4	0	6	89	111	-22
5	Beuvrages	17	10	2	0	8	77	120	-43
6	Beauvais OUC	10	10	0	0	10	49	130	-81

B. Championnat de France en extérieur

1/Nationale 2

Champion de France : Cournonterral

Accède à la Nationale 1 : Viols le Fort

Relégué en Nationale 2 : Florensac

Accède à la Nationale 2 : Gignac

Poule d'accession

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Cournonterral TC (Nationale 2 ♂)	37	10	9	0	1	121	60	61
2	Cazouls d'Hérault (Nationale 2 ♂)	29	10	6	0	4	113	83	30
3	Notre Dame de Londres (Nationale 2 ♂)	27	10	6	0	4	99	97	2
4	Viols le Fort (Nationale 2 ♂)	25	10	5	0	5	106	104	2
5	Pennes Mirabeau (Nationale 2 ♂)	22	10	4	0	6	102	106	-4
6	Narbonne (Nationale 2 ♂)	10	10	0	0	10	39	130	-91

Poule de maintien

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Poussan (Nationale 2 ♂)	25	8	5	0	3	97	69	28
2	Pignan (Nationale 2 ♂)	20	8	5	0	3	88	87	1
3	Cournonsec (Nationale 2 ♂)	19	8	4	0	4	71	82	-11
4	Castelnau de Guers (Nationale 2 ♂)	18	8	3	0	5	80	82	-2
5	Aniane (Nationale 2 ♂)	18	8	3	0	5	71	87	-16

2/Nationale 1 Féminine

Champion de France : Notre Dame de Londres

Qualifiés pour la Coupe d'Europe : Notre Dame de Londres et Vendémian

Poule des Championnes

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Notre Dame de Londres (Nationale 1 Féminine ♀)	23	6	6	0	0	78	43	35
2	Vendémian (Nationale 1 Féminine ♀)	17	6	4	0	2	73	67	6
3	Poussan (Nationale 1 Féminine ♀)	13	6	2	0	4	56	70	-14
4	Cournonsec (Nationale 1 Féminine ♀)	7	6	0	0	6	51	78	-27

Poule d'accession

Dans la Poule d'accession gérée par le Comité Départemental de l'Hérault, et sous réserve de la validation du palmarès par cette instance. Les Pennes Mirabeau (1^{er}) et Florensac (2nd) conservent leur place en Nationale 1 féminine. Poussan (3^{ème}) et Mèze (4^{ème}) restent en série Départementale.

3/ Nationale 1 Masculin

Champion de France : Cournonterral

Qualifiés pour la Coupe d'Europe : Cournonterral et Cazouls d'Hérault

Relégué en Nationale 2 : Florensac

Cournonsec se maintient suite à sa victoire sur les Pennes Mirabeau lors du match de Barrage

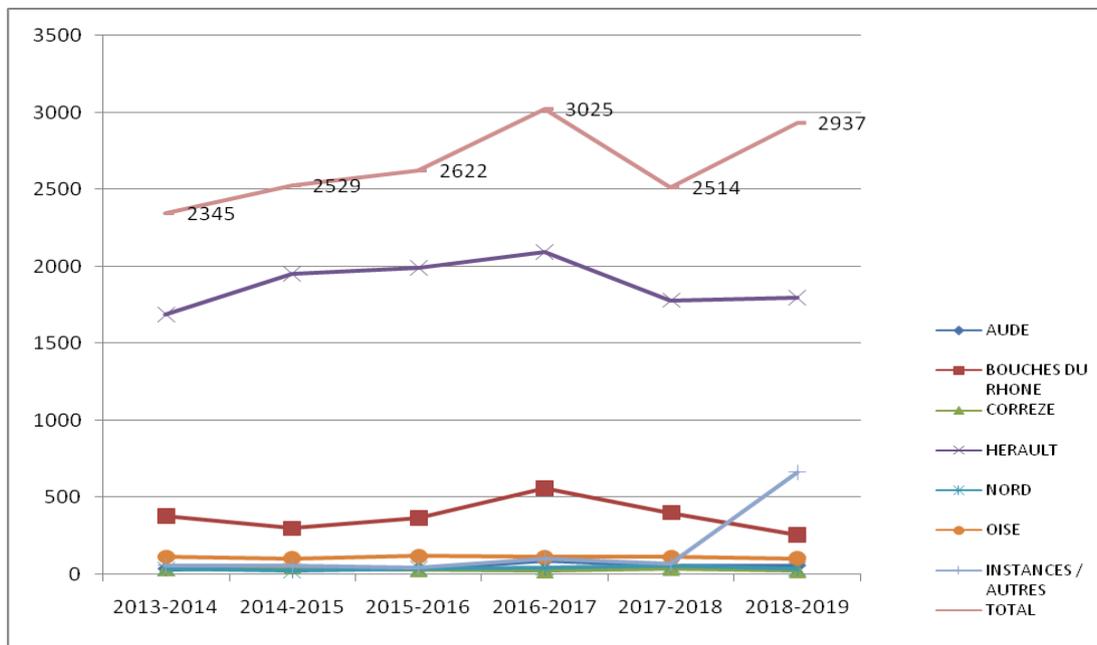
Poule des Champions

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Cournonterral TC (Nationale 1 ♂)	24	6	6	0	0	78	39	39
2	Cazouls d'Hérault (Nationale 1 ♂)	18	6	4	0	2	67	43	24
3	Vendémian (Nationale 1 ♂)	9	6	2	0	4	50	67	-17
4	Notre Dame de Londres (Nationale 1 ♂)	6	6	0	0	6	32	78	-46

Poule de maintien

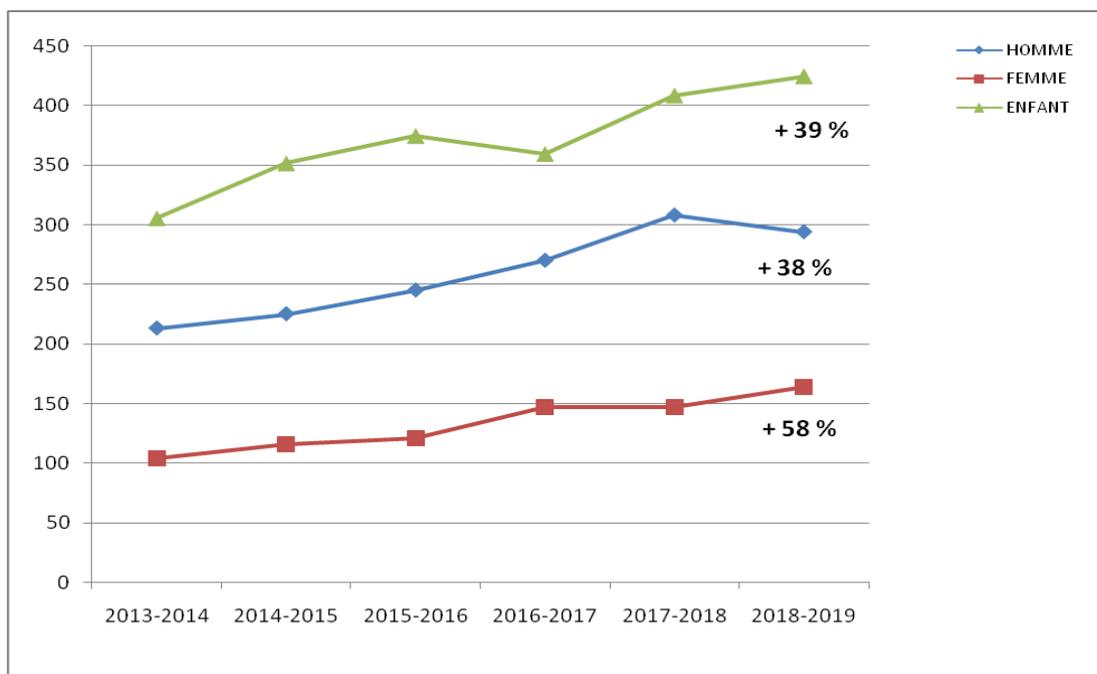
Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Monceaux sur Dordogne (Nationale 1 ♂)	19	6	4	0	2	71	50	21
2	Gignac (Nationale 1 ♂)	19	6	5	0	1	77	65	12
3	Cournonsec (Nationale 1 ♂)	13	6	2	0	4	66	64	2
4	Florensac (Nationale 1 ♂)	9	6	1	0	5	42	77	-35

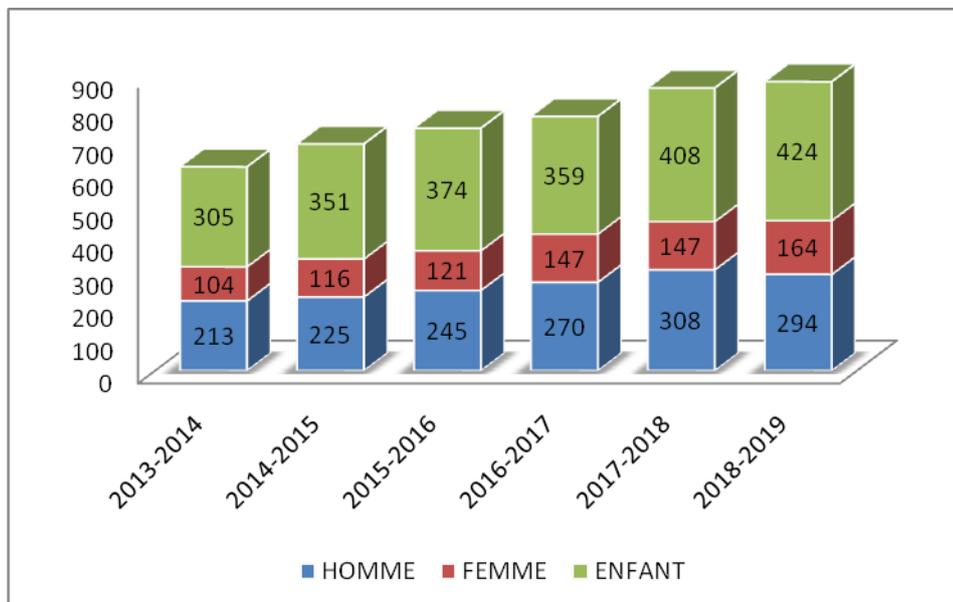
Un point est ensuite réalisé concernant l'évolution des Licences depuis la saison 2013-2014. La fédération compte à l'issue de la saison 2018/19 2937 dont 1797 dans l'Hérault (61%).



Les licences « compétition » représentent 1909 licences (soit environ 2/3 des licences). Les licences Open (Licences loisir) représentent un volume de 679 licences (soit près du ¼ des licences fédérales).

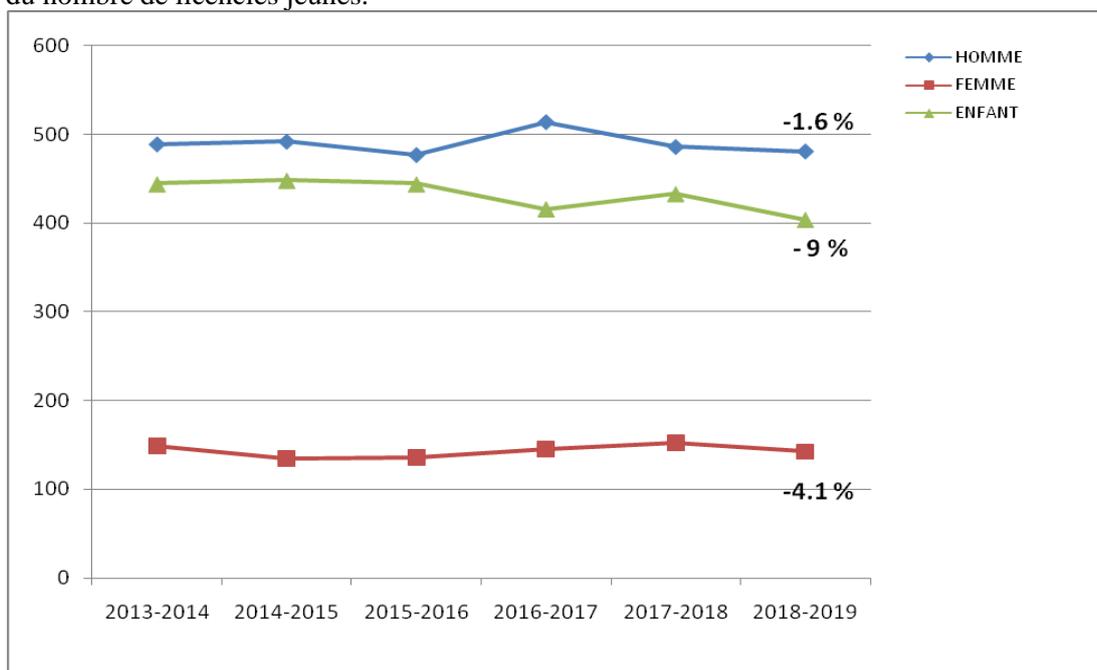
Dans le détail, des licences compétition, les licenciés salle ne cessent de progresser depuis 2013 (+42% en 5 ans). La fédération compte 882 licenciés en Salle (contre 622 en 2013) dont la moitié de jeunes. L'autre moitié des effectifs se répartissent à environ 2/3 – 1/3 entre hommes et femmes. On observe une très forte progression des licenciés féminines depuis 2013 avec une progression de +58% (+ 60 licenciées).

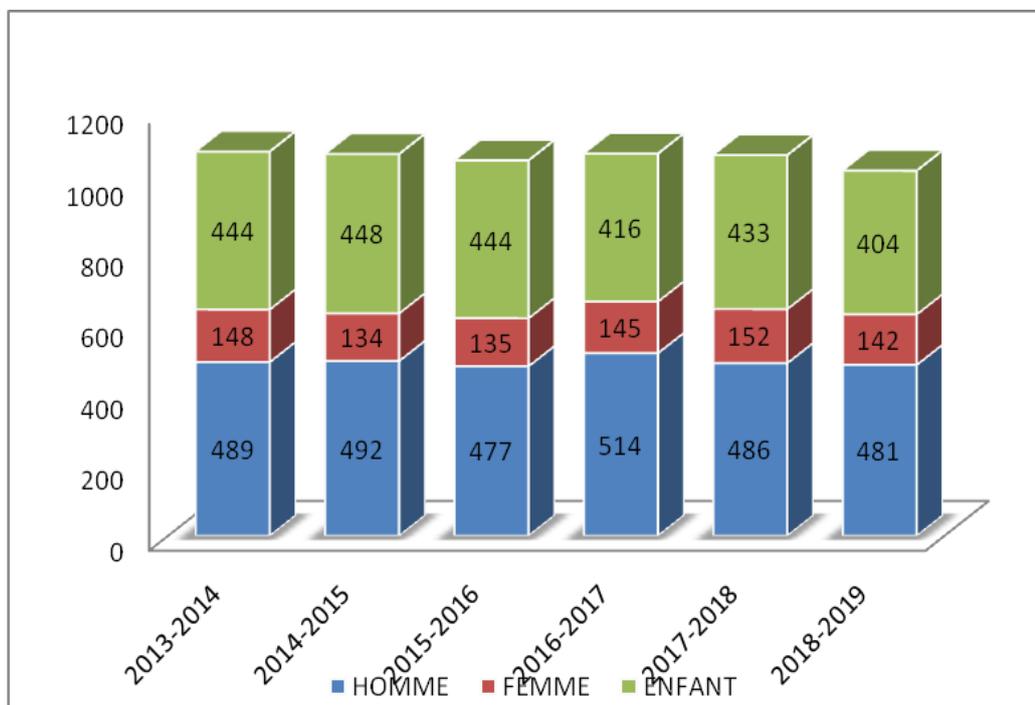




Pour ce qui est des licences compétition en Extérieur la tendance est plutôt à la stagnation voire à la Baisse (-5% entre 2013/14 et 2018/19). La fédération compte à la fin de la dernière saison 1072 licenciés en extérieur dont quasiment 50% de licenciés homme. Il est observé une tendance relativement inquiétante, la baisse progressive mais constante des effectifs de jeunes (alors que le nombre d'équipes engagées reste à peu près stable). Près de 10% des effectifs ont été perdus depuis 2013/14.

Les accords passés entre la Ligue Occitanie et le Comité Départemental de l'Hérault (qui représente le plus gros contingent de licenciés) sur l'organisation des championnats de jeunes devrait être favorable à un redémarrage du nombre de licenciés jeunes.





4. Bilan Financier de la saison 2018 – 2019 :

F.F.J.B.T.
Fédération Française du Jeu de Balle au Tambourin

ASSEMBLEE GENERALE DU
9 NOVEMBRE 2019

**PRESENTATION DES COMPTES
ANNUELS ARRETES AU 30/09/2019**

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

• **Déroulement de la présentation :**

- Compte de résultat Fédération
- Compte de résultat Fabrique de Tambourin
- Compte de résultat 2018-2019 consolidé
- Bilan au 30 Septembre 2019
- Vote d'approbation des comptes
- Prévisionnel 2019-2020

FEDERATION FRANCAISE DE JEU DE BALLE AUTAMBOURIN PRESENTATION COMPTES ANNUELS

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT DE LA FEDERATION

COMPTE DE RESULTAT FEDERATION

RESSOURCES FEDERATION EN €	Réalisé 2018-2019	<i>Ex. Précédent</i> <i>2017-2018</i>
Affiliations & Participations	83 100	84 430
Subventions	11 290	16 342
Partenariat / Repas / Déplacements/Dons	17 610	9 154
Produits financiers / divers	248	1 059
TOTAL	112 248	110 985
Bénévolat	5 000	5 000

COMPTE DE RESULTAT FEDERATION

CHARGES FEDERATION	Réalisé 2018-2019	<i>Ex. Précédent</i> <i>2017-2018</i>
Frais de structure (hors salaires)	42 433	40 860
Haut-niveau & Compétitions	42 648	38 865
Frais de personnel	34 978	27 830
Amortissements Matériels et Agencements	3 804	3 915
TOTAL	123 863	111 470
Bénévolat	5 000	5 000

COMPTE DE RESULTAT FEDERATION

RESULTAT DE L'EXERCICE FEDERATION	Réalisé 2018-2019	<i>Ex. Précédent</i> <i>2017-2018</i>
RESSOURCES	112 248	110 985
CHARGES	123 863	111 470
RESULTAT	- 11 615	- 485

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT DE LA FABRIQUE DE TAMBOURIN

COMPTE DE RESULTAT FABRIQUE DE TAMBOURINS

RESSOURCES FABRIQUE DE TAMBOURINS	Réalisé 2018-2019	<i>Ex. Précédent</i> 2017-2018
Production et marchandises vendues	75 065	61 967
Subventions	5 033	12 585
Partenariat / Repas / Déplacements	6 000	6 150
Produits financiers / divers	27	-
TOTAL	86 125	80 702

COMPTE DE RESULTAT FABRIQUE DE TAMBOURIN

RESULTAT DE L'EXERCICE FABRIQUE DE TAMBOURINS	Réalisé 2018-2019	<i>Ex. Précédent</i> 2017-2018
RESSOURCES	86 125	80 702
CHARGES	85 789	81 917
RESULTAT	336	- 1 215

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT CONSOLIDE & SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

RESULTAT & SUIVI DES FONDS PROPRES

RESULTAT CONSOLIDE DE L'EXERCICE	Réalisé 2017-2018	<i>Ex. Précédent</i> 2017-2018
RESSOURCES CUMULEES	198 373	191 686
CHARGES CUMULEES	209 652	193 386
RESULTAT CUMULE	- 11 279	- 1 700

ANALYSE DES RESULTATS	2018-2019	2017-2018
FEDERATION	- 11 615	- 485
FABRIQUE DE TAMBOURIN	336	- 1 215
RESULTAT CUMULE	- 11 279	- 1 700

RESULTAT & SUIVI DES FONDS PROPRES

SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS	2018-2019	2017-2018
REPORT SOLDE ANTERIEUR	94 622	96 322
RESULTAT EXERCICE	- 11 279	- 1 700
SOLDE EXCEDENTAIRE FIN EXERCICE	83 343	94 622

Les fonds associatifs sont les réserves constituées depuis le début de l'existence de l'association.

Elles servent à financer les **actifs immobilisés** (valeur nette au 30/09/2019 = 23260 €) et le **fond de roulement**.

COMPTE DE BILAN

COMPTE DE BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2019 (Situation patrimoniale et financière)

COMPTE DE BILAN

BILAN ACTIF			BILAN PASSIF		
	Brut	Amort.	Net		
IMMOBILISATIONS :	104 531	81 271	23 259	FONDS ASSOCIATIFS	83 343
Matériel Fabrique tambourins	38 972	18 737	20 235	Fonds propres	94 622
Tambourithèque	32 760	31 034	1 726	Résultat de l'exercice	- 11 279
Aménagt et matériels bureaux	32 798	31 500	1 298		
STOCKS MAT. 1ERE ET TAMBOURINS	17 388		17 388	DETTES	36 045
CREANCES :	13 079	-	13 079	Fournisseurs factures dues	1 538
Factures Clients / Clubs à encaisser	5 479		5 479	Dettes sociales	12 519
Subventions à encaisser	1 600		1 600	Autres dettes ou charges à payer	5 525
Autres créances	6 000		6 000	Acomptes encaissés	1 466
DISPONIBILITES (Comptes bancaires)	65 662		65 662	Produits constatées d'avance	14 997
TOTAL	200 660	81 271	119 388	TOTAL	119 388

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

Le Conseil d'Administration propose d'approuver les comptes annuels qui se soldent par un résultat déficitaire de 11279€ et d'imputer le déficit sur les fonds associatifs, qui seront diminués à due concurrence.

↳ Le Bilan financier et le Compte de Résultat 2018/2019 sont mis aux votes.

Nombre de voix exprimées : **2028**

OUI / Avis favorable : 1733 voix (85.4 %)
NON / Avis Défavorable : 202 voix (9.9 %)
Nul ou abstention : 93 voix (4.5 %)

L'Assemblée Générale adopte Le Bilan financier et le Compte de Résultat 2018/2019 à la majorité.

5. Vote Budget de la saison 2019 - 2020 :

PREVISIONNEL

BUDGET PREVISIONNEL 2019-2020

PREVISIONNEL

BUDGET PREVISIONNEL 2019-2020	FEDERATION	FABRIQUE	CUMUL	2018-2019
AFFILIATIONS & PARTICIPATIONS	86 600		86 600	83 100
VENTES FABRIQUE TAMBOURINS		80 000	80 000	75 065
SUBVENTIONS	35 150	3 500	38 650	16 323
RECETTES DIVERSES	22 250	6 030	28 280	23 885
TOTAL DES PRODUITS	144 000	89 530	233 530	198 373
ACHATS FABRIQUE TAMBOURINS		44 800	44 800	42 238
FRAIS DE STRUCTURE	35 750	9 910	45 660	52 647
HAUT-NIVEAU & COMPETITIONS	57 975	-	57 975	42 648
SALAIRES & CHARGES	33 500	31 200	64 700	64 936
AMORT. MATERIELS/AGENCT	2 420	2 860	5 280	7 183
TOTAL DES CHARGES	129 645	88 770	218 415	209 652
RESULTAT	14 355	760	15 115	- 11 279

↳ Le Budget prévisionnel 2019/2020 est mis aux votes.

Nombre de voix exprimées : **2028**

OUI / Avis favorable : 1629 voix (80.3 %)

NON / Avis Défavorable : 202 voix (9.9 %)

Nul ou abstention : 197 voix (9.7 %)

L'Assemblée Générale adopte Le Budget prévisionnel 2019/2020 à la majorité.

6. Questions diverses :

Club de Teyran (Mme Maryse Edouard) :

Demande une modification de la gestion de désignation des arbitres pour la saison extérieure. En effet, afin d'éviter une sanction financière à certain Clubs pour défaut de quota d'arbitrage, la fédération privilégie la désignation des arbitres de ces clubs au détriment des autres volontaires.

Les membres du Comité Directeur prennent note de cette remarque et informent qu'un travail de réflexion sera effectué avec le Président de la commission Juges et Arbitres M. Elices Célestin.

3 représentants de clubs (Lavérune, Grabels et Teyran) :

Deux problèmes sont soulevés, le coût de l'inscription a la Formation Brevet d'Educateur 1^{er} degré et la dévalorisation des anciens diplômes.

Les membres du Comité Directeur exposent l'importance de la formation au sein des clubs afin d'améliorer le savoir – faire des formateurs et de les valoriser. Cette formation est un atout pour les clubs. Il s'agit d'un temps d'échange entre clubs et éducateurs.

Il est vrai qu'il y a un effort financier à fournir pour les clubs mais celui-ci s'explique par le travail accompli par les formateurs de cette formation (Célia DELANOY, Carole FERRIER et Gautier VIDAL) qui dispensent une formation bien aboutie et qui complète la version précédente (avant 2017).

Cependant il est vrai qu'une réflexion sur le « nom » de cette formation est à prévoir.

Un « recyclage » serait plus approprié sans dévaloriser les détenteurs de l'ancienne version, cette question sera abordée lors d'une prochaine réunion formation ainsi qu'éventuellement la mise en place d'un tarif dégressif.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française du Jeu de Balle au Tambourin à 12h30.

Le Président
Yvan BUONOMO



Le Secrétaire Général
Corinne PONS



Annexe : Diaporama présenté en séance

Documents transmis :

- aux membres du comité directeur
- à tous les clubs.